



**HAL**  
open science

## compte rendu de Thierry Petit, La naissance des cités-royaumes cypriotes (2019)

Sabine Fourier

### ► To cite this version:

Sabine Fourier. compte rendu de Thierry Petit, La naissance des cités-royaumes cypriotes (2019). La naissance des cités-royaumes cypriotes., 2021, pp.434-437. hal-03576181

**HAL Id: hal-03576181**

**<https://hal.science/hal-03576181>**

Submitted on 15 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La véritable réussite de l'ouvrage repose dans les trois chapitres suivants, dont ils forment l'essentiel (p. 149-530). Il s'agit de présenter en associant des documents de nature différente le centre monumental de Rome (« III. *In media urbe*. Le[s] centre[s]. Capitole, Forums, Palatin, dépression du Colisée », p. 149-346), les différents quartiers de la ville (« IV. Les quartiers de la ville. Champ de Mars, collines et Trastévère », p. 347-514), tandis que le dernier chapitre, beaucoup plus bref, offre une excursion hors de la ville, vers ses ports et les villas et résidences impériales (« V. Hors de l'*Urbs*. Ports de Rome, *villae* et résidences impériales », p. 515-530). Des annexes et des *indices* viennent clore le volume. La qualité des images est nettement meilleure et les sélections astucieuses ; elles s'attachent également à rendre compte de manière diachronique des différents monuments ou espaces urbains étudiés, offrant ainsi d'utiles et détaillées associations de documents sur le Capitole, par exemple, le Forum républicain dans ses différentes fonctions, le Palatin avec la localisation des *domus* républicaines ; les discussions récentes sont relayées, même succinctement, et les références

nécessaires données – par exemple sur la question d'un temple de Trajan en association avec son forum, ou sur le *tabularium* p. 192-193. Quelques pages sont utilement consacrées à la zone nord du Champ de Mars. Ces trois chapitres offrent donc une abondance de sources dont le rassemblement rendra de grands services, en particulier pour faire connaître aux étudiants des deux premiers cycles universitaires les documents permettant d'écrire une histoire urbaine. Le commentaire et la compréhension devront être approfondis ailleurs, mais cela est conforme à l'objectif affiché de l'ouvrage. Est donc offerte ici une porte d'entrée visuelle dans la topographie romaine antique, aux différentes époques ; des ressources très intéressantes sont présentées pour le public auquel il est destiné en priorité. Afin d'en faciliter l'utilisation, souhaitons pour finir que l'éditeur propose un format électronique de cet ouvrage, avec une bonne résolution pour les différents documents.

Anne-Valérie PONT,

*maître de conférences, université Paris-Sorbonne,  
anne-valerie.pont-boulay@sorbonne-universite.fr*

PETIT Thierry, *La naissance des cités-royaumes chypriotes*, Oxford, Archaeopress, 2019, 1 vol. 17,5 × 24,5, 115 p., fig. ds t.

Ce court volume, dont le titre fait écho à l'ouvrage fondateur de F. de Polignac, a l'ambition de traiter (et même de régler définitivement) la question débattue de l'origine des royaumes chypriotes (date d'apparition, modes de développement, modèles), en choisissant, comme son prédécesseur, une grille de lecture, une ligne de force, en l'occurrence un point de vue orienté par des concepts de l'anthropologie sociale et par le prisme grec. On sait donc d'emblée d'où l'auteur parle, et on sait aussi clairement contre qui. L'introduction, après avoir évacué en un paragraphe la question de l'État à Chypre au Bronze récent (sans intérêt pour le propos puisque de « profonds bouleversements » font disparaître le royaume d'Alashiya), résume ainsi l'état de l'art : trois théories se sont succédées, la théorie « achéenne », la théorie « phénicienne » et la théorie « autochtone ». Seules les deux dernières restent en lice puisque « la thèse achéenne [n'est] plus défendable » (p. 3). La « théorie autochtone »

ne serait d'ailleurs qu'une « position de repli » (on appréciera la métaphore martiale) : selon les tenants de cette interprétation, puisque les « cités-royaumes » chypriotes ne sont pas nées de la « colonisation » achéenne de l'île (qui n'a pas eu lieu), elles sont un héritage de l'âge du Bronze. Tout sauf l'Orient, en quelque sorte. Les « autochtonistes » (anciens partisans de la théorie « achéenne » déguisés) tiendraient le haut du pavé : à l'auteur de rétablir la vérité en montrant que les cités-royaumes chypriotes sont une forme d'État secondaire, née du modèle et sous impulsion phénicienne.

Il le fait en six chapitres, représentant autant d'étapes dans la démonstration. Premier temps, le cadre théorique (chapitre II). Contre ce qu'il appelle le « relativisme », l'auteur défend une approche modélisatrice (« générale et universelle » : p. 15) : toutes les sociétés partagent les mêmes formes d'États et toutes ces formes peuvent être classées selon une évolution conduisant systématiquement du plus simple au plus complexe. Ces formes d'État

sont caractérisées par des marqueurs archéologiques, qui permettent de distinguer chefferies (*chiefdoms*) et États (*states*). Les critères déficients des chefferies sont (p. 16-18) : l'absence de distinction entre pouvoirs (donc entre temple et palais), l'absence d'architecture monumentale, l'absence de production artisanale et industrielle organisée manifestant des styles propres, l'absence d'idéologie (donc ni écriture ni iconographie spécifique), l'absence d'armée permanente, l'instabilité des établissements. La Grèce des Âges obscurs comme Chypre géométrique seraient des mondes de « chefferies »<sup>16</sup>.

Le chapitre suivant (III) décline logiquement l'inventaire pour montrer que les « corrélats archéologiques » de l'État apparaissent aux Chypro-Géométrique III/Archaique I (soit au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et pas avant. Amathonte sert de cas d'espèce pour éprouver la validité du modèle (chapitre IV). La ville le sert tellement bien qu'elle se voit érigée en « première cité-royaume » chypriote. Il ne reste plus qu'à asséner la conclusion : les royaumes chypriotes « naissent » au VIII<sup>e</sup> siècle (chapitre V) ; il n'existe, aux périodes géométriques précédentes, que des « chefferies » (chapitre VI) ; leur évolution est liée à une impulsion phénicienne (chapitre VII). Ouverture finale : le même modèle phénicien a vraisemblablement joué un rôle déterminant dans la naissance de la cité grecque (chapitre VIII). Sous couvert de modernité universaliste et de dénonciation du nationalisme (p. 88), on retrouve donc la vieille théorie phénicienne d'Engel ou Movers<sup>17</sup>.

La démarche est hypothético-déductive : on part de l'interprétation pour l'établir en fait en mobilisant les indices qui apportent la preuve. Valable pour les sciences expérimentales, la méthode est plus difficile à mettre en œuvre en sciences humaines : le risque est grand de ne pas rendre compte de l'ensemble des données observables. Reprenons les « corrélats archéologiques de l'État »,

attestés à Chypre, comme en Grèce, au VIII<sup>e</sup> siècle et qui seraient absents auparavant. L'écriture, d'abord (p. 19-20). L'auteur insiste (avec raison) sur l'absence de document écrit aux hautes époques géométriques, jusqu'aux VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Reprenant l'hypothèse de J.-P. Olivier, il soutient que l'*obelos* d'Opheltas est inscrit en syllabaire chypro-minoen et qu'il s'agit, dans la tombe du x<sup>e</sup> siècle, d'un *heirloom*. Rejeté de l'autre côté du fossé chronologique, le document est effacé. Ce n'est pourtant pas si simple. D'une part parce que le même syllabaire est employé, dans la même tombe, pour des objets qui, contrairement à la broche de métal, ne peuvent pas être considérés comme des biens thésaurisés (deux anses d'amphores commerciales levantines et deux fragments de pierre) ; ensuite parce que, dans le corpus, ce même syllabaire sert à transcrire du grec (première et unique attestation) et une langue indigène ; enfin parce que les liens, non seulement d'écriture mais aussi de disposition du texte (ainsi la séquence composée de deux signes que sépare une barre verticale) sont frappants (attestée dans la nécropole de Palaepaphos-*Skales* au x<sup>e</sup> siècle, la même séquence se retrouve dans les sanctuaires archaïques de Rantidi et de Palaepaphos-*Marchello* à l'époque archaïque)<sup>18</sup>. Comment soutenir qu'« il n'y a pas de réelle continuité entre âge du Bronze et âge du Fer dans le domaine de l'écriture » tout en reconnaissant que le syllabaire s'est maintenu « par des voies encore inconnues » ? (p. 19). Le maintien du système syllabique et des pratiques de notation, le développement même de l'écriture, dont on peut saisir une étape avec le petit corpus paphien, montrent une continuité (contrairement au monde égéen où l'écriture syllabique est définitivement abandonnée après le Bronze récent, même pour transcrire des langues « indigènes » comme en Crète). Que ces attestations soient à Chypre concentrées à Paphos n'est d'ailleurs sans doute pas fortuit : la ville est, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, un creuset

16. L'auteur s'inspire notamment des travaux d'A. Mazarakis Ainian. Pour une critique de cette vision par trop anthropologique des origines de la cité grecque : J. ZURBACH, « La formation des cités grecques. Statuts, classes et systèmes fonciers », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 68, 2014/4, p. 957-998.

17. Sur ces derniers, voir A. CANNAVÒ, « Towards a history of the histories of Cyprus », I. HADJIKYRIAKOS, M.G. TRENTIN (éd.), *Cypriot Cultural Details. Proceedings of the 10<sup>th</sup> Post Graduate Cypriot Archaeology Conference*, Oxford-Philadelphie, 2015, p. 163-165.

18. P. M. STEELE, *Writing and Society in Ancient Cyprus*, Cambridge, 2019, p. 56-65. Voir également la thèse inédite d'A. HALCZUK, *Le rôle des inscriptions dans la vie sociale et politique de Chypre*, université Lyon 2, 2019, p. 432-442.

19. A. GEORGIU, « Ceramic fluidity and regional variations: Elucidating the transformed ceramic industry of finewares in Cyprus at the close of the Late Bronze Age », A. CANNAVÒ, L. THÉLY (éd.), *Les royaumes de Chypre à l'épreuve de l'histoire (BCH Suppl., 60)*, Athènes, 2018, p. 29-48.

d'expérimentations (aussi dans le domaine céramique<sup>19</sup>) : on y voit la formation progressive d'une nouvelle culture, celle de la ville à l'âge du Fer.

Deuxième critère, les « structures monumentales et/ou communautaires ». Certes, il n'y a pas de tombes monumentales à l'époque géométrique, semblables à celles des VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, mais de là à écrire que les tombes « sont de facture fruste et recèlent un matériel funéraire de médiocre qualité » (p. 21) ! Il est plus intéressant de noter, à la suite de D. Rupp mais sans suivre l'interprétation de ce dernier, que les tombes « royales » de Salamine, et les rites funéraires ostentatoires qu'elles accueillent (avec sacrifices de chevaux), sont essentiellement concentrées sur deux siècles, qu'elles marquent une phase de crise, et non pas l'adoption durable d'une pratique. Admettons que les riches tombes géométriques soient, comme en Grèce, des « tombes de guerriers » (p. 69-73), il faudrait du moins s'interroger sur la permanence de ce type de tombes à Chypre pendant tout l'âge du Fer alors qu'elles disparaissent en Grèce avec la cité : on ne voit pas de transfert des biens précieux de la tombe au sanctuaire (qu'il s'agisse des chaudrons ou des armes, et en particulier des armes de type étranger, attestées à Chypre dans les tombes, en Grèce dans les sanctuaires panhelléniques de Delphes ou d'Olympie). Quant aux lieux de culte (p. 24-32), j'ai essayé de montrer qu'ils se multipliaient en effet sur le territoire au VIII<sup>e</sup> siècle, comme en Grèce, mais que cette apparente ressemblance recouvrait des causes dissemblables<sup>20</sup>. De fait, le mouvement va, dans le monde égéen, des territoires vers la cité (le phénomène typique est celui du syncisme) ; à Chypre il va de la ville vers les territoires. L'urbanisation y précède ce que j'ai appelé la territorialisation, c'est-à-dire l'accentuation, la consolidation du contrôle d'un territoire par la ville-capitale, cœur d'un pouvoir centralisé. Les VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles constituent assurément une phase importante, cruciale même pour certains royaumes qui alors disparaissent (Lédra, Chytroi), une étape décisive dans une histoire longue. De fait, la topographie urbaine chypriote est remarquablement stable sur l'ensemble de

l'âge du Fer, dès le XI<sup>e</sup> siècle. Le rapide survol des villes-capitales (effectué p. 37-44) offre une vision biaisée : les nécropoles ne sont pas prises en considération (peut-on imaginer une nécropole organisée sans ville ?) ; les vestiges urbains de Salamine deviennent « un bout de muraille, une tombe de guerrier et quelques tessons du XI<sup>e</sup> s.<sup>21</sup> » (p. 44). Si, « pour l'heure, nul Zagora, Nichôria ou Lefkandi dans l'île » (p. 74), ce n'est pas en raison de l'instabilité topographique : rien de plus visible qu'un site abandonné, Kalavastos-*Agios Dimitrios*, Enkomi ou Alassa en témoignent. C'est au contraire parce que ces villes géométriques ont été habitées sans solution de continuité, parfois jusqu'à nos jours.

Dernier critère, les productions artisanales. Il suffit de corriger la phrase (p. 35) : « à l'exception d'A. Georgiadou, tous les auteurs s'accordent à dire qu'au XI<sup>e</sup> s., à Chypre, les styles céramiques présentent une grande uniformité » en « jusqu'aux travaux d'A. Georgiadou, tous les auteurs s'accordaient... ». De fait, ces travaux ont démontré l'existence de styles géométriques régionaux, qui permettent de reconnaître des réseaux d'échanges, notamment avec la côte levantine (où Salamine joue un rôle prépondérant). La recherche archéologique progresse, heureusement.

Dans cette descente de la théorie au terrain, Amathonte, où l'auteur fouille depuis des années, est donc le gros plan, le « cas d'espèce » (p. 45-58). Les résultats de ces fouilles sont ici mobilisés pour illustration : sous le « premier état » du palais (déjà connu), les fouilles récentes ont mis au jour, dans un sondage profond et étroit, une phase antérieure (inérite), dite « prépalatiale » et qui pourrait dater du XI<sup>e</sup> siècle. Un mur épais de 3 m pourrait lui être contemporain. L'ensemble correspondrait à un « *Ruler's Dwelling* ». Pourquoi pas un premier état de la ville et du palais ? Deux arguments principaux sont sollicités : le caractère « fruste » des vestiges et la présence de tombes du début du Chypro-Géométrique sur l'acropole (elles indiqueraient une instabilité des espaces fonctionnels). De quelles tombes s'agit-il ? D'un lot de matériel déposé en position

19. A. GEORGIU, « Ceramic fluidity and regional variations: Elucidating the transformed ceramic industry of finewares in Cyprus at the close of the Late Bronze Age », A. CANNAVÒ, L. THÉLY (éd.), *Les royaumes de Chypre à l'épreuve de l'histoire (BCH Suppl., 60)*, Athènes, 2018, p. 29-48.

20. S. FOURRIER, « Rois et cités de Chypre : questions de territoires », *Cahiers du Centre d'études chypriotes*, 44, 2014, p. 123. Pour T. Petit (p. 32), « Il n'y a aucune raison objective de tirer, d'une situation identique, des conclusions différentes pour l'émergence des cités-royaumes ».

21. Il suffit, à ce propos, de regarder un plan du site pour voir que le rempart n'est pas associé à la tombe I (contrairement à ce qui est écrit p. 73) et que l'ensemble ne peut donc pas « appartenir à la redoute du chef local ». La tombe I est une découverte fortuite sous un quartier d'habitation du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., au sud du temple hellénistique de Zeus, bien loin à l'ouest du rempart qui enserme le plateau de la Campanopetra.

secondaire, au IX<sup>e</sup> siècle, dans une citerne, sur la terrasse du palais ; d'une structure en creux, interprétée comme une tombe, sur le sommet de l'acropole. Cette dernière n'a toutefois livré aucun matériel funéraire du XI<sup>e</sup> siècle (et notamment pas de restes humains). Les seules tombes proprement dites ont été localisées dans des nécropoles hors de l'acropole (c'est-à-dire dans les zones réservées aux morts, dès le XI<sup>e</sup> siècle et pour tout l'âge du Fer).

Il est malaisé de définir la nature de l'ouvrage, tour à tour historique, théorique, parfois archéologique, voire romanesque (quand, à partir d'un sondage archéologique, l'auteur raconte un changement dynastique violent, opéré via force bris de vaisselle). Un ton et des références surtout anglo-saxonnes, mais écrit en français. Ce mélange des genres est d'autant moins réussi qu'il ne sert pas une démarche « intégrée », qui croiserait rigoureusement les méthodes, mais un cheminement éclectique, qui pioche ici et là des éléments pour servir une thèse. C'est là que réside, à mon sens, le travers principal de l'ouvrage : la sélection des indices pour faire « preuve ». On privilégie ici l'habitat et on néglige le témoignage des nécropoles (ou inversement) ; on s'intéresse là à l'écriture et on ne prend pas en considération la langue ; on interprète un angle de mur à Amathonte et on efface un « bout de rempart » à Salamine... À cela s'ajoute une propension pour le moins discutable à user de l'argument d'autorité dont témoignent, dans les meilleurs des cas, de très nombreuses citations (tronquées) en notes, dans les pires des expressions comme « C'est que l'efficacité herméneutique de ce schéma [...] a été largement démontrée » (p. 8) ; « classement anthropologique à valeur universelle, c'est-à-dire scientifique » (p. 15)... Ce travers s'incarne dans le mantra-citation de Yoffee, érigé en principe universel répété deux fois : « *If you can argue whether a society is a state or isn't, then it isn't.* »

À moi de situer d'où je parle avant de terminer cette recension. Je pense, pour ma part, que le *great divide* entre âge du Bronze et âge du Fer n'a d'existence que dans les spécialités disciplinaires modernes et qu'il empêche de saisir les dynamiques. Je pense aussi que s'il existe un type d'État chypriote (sur lequel ont écrit Aristote et Théophraste), cet idéal-type est une abstraction théorisée à partir de réalités historiques qui ne sont stables ni dans le temps ni dans l'espace : le royaume de Salamine n'est pas le même au X<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup>

siècle, et le royaume de Salamine n'est pas le même que celui de Kition ou de Paphos. Je pense, enfin, que pour étudier les royaumes chypriotes (comme leurs productions artisanales et, plus largement, culturelles), il est fructueux de cesser de les mesurer à l'aune de modèles extérieurs et d'adopter un point de vue « chypro-centrique ». C'est la façon, me semble-t-il, de dépasser l'injonction identitaire (alors ces royaumes, grecs ou phéniciens ?) et de les étudier sous tous leurs aspects (aussi régionaux). Pour plagier les expressions martiales de l'auteur et sa typologie, je dois donc appartenir au camp des « autochtonistes relativistes ». L'ouvrage aurait pu être stimulant s'il avait cherché à engager le débat et non pas à clouer le bec. On souhaite que la publication des fouilles du palais d'Amathonte, qu'a co-dirigées T. Petit et dont il montre dans cet ouvrage quelques résultats spectaculaires et inédits, offre prochainement l'occasion d'une *disputatio* honnête et dépassionnée ; l'histoire est une science froide.

*En guise d'envoi.* « Qu'on en fasse des *Big-Men* ou des *Chieftains*, nul ne songerait à qualifier d'État ou de *polis* la structure politique à la tête de laquelle évoluaient les *basileis* homériques » (p. 67). En 1996 paraissait un article de Pierre Carlier qui démontrait le contraire<sup>22</sup>. Concernant la méthode suivie par ceux qui affirment que la société homérique est pré-étatique, il écrivait notamment : « Il est évident, en effet que, si l'on isole dans le texte homérique les éléments jugés structurellement significatifs en négligeant le reste et que l'on projette directement des éléments dans l'histoire des âges Obscurs ou du haut archaïsme, on peut utiliser Homère pour illustrer n'importe quelle théorie d'évolution politique – celle qui aura servi à choisir les éléments structurellement significatifs [...] Je continue à penser qu'en identifiant *a priori* le monde homérique à tel ou tel modèle anthropologique, on crée une chimère » (p. 7). Voilà une conclusion qui s'applique admirablement à cet ouvrage.

Que cette recension, qu'il aurait mieux écrite, me permette de lui rendre hommage.

Sabine FOURRIER,  
HiSoMA-UMR 5189,  
Maison de l'Orient et de la Méditerranée,  
7 rue Raulin,  
69365 Lyon Cedex 07.  
sabine.fourrier@mom.fr

22. P. CARLIER, « Les basileis homériques sont-ils des rois ? », *Ktèma*, 21, 1996, p. 5-22.